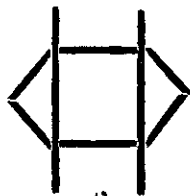


REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE BELGE;

1^{er} VOLUME.



TIRLEMONT,

P.-J. MERCKX, IMPRIMEUR DE LA VILLE.

ANNONCE D'UN OUVRAGE SUR LES MÉDAILLES

DE L'ANCIENNE AFRIQUE,

par MM. FALBE et LINDBERG, avec un aperçu des découvertes de M. LINDBERG dans la numismatique de Carthage, de la Numidie et de la Mauritanie. Kopenhague, I. C. Scharling. 1843.

Pendant les derniers siècles, les travaux des savants sur les médailles antiques ont produit d'importants résultats. Ils ont poussé leurs recherches sur la numismatique grecque jusqu'à ne laisser à leurs successeurs que des points spéciaux à traiter. Toutefois, il n'en est pas ainsi des médailles de cette partie de l'Afrique septentrionale que les anciens nommaient *Africa propria*. Déroutés par les caractères peu connus des légendes puniques, les plus habiles paléographes les ont diversement interprétées; souvent même ils ont été contraints d'en abandonner l'explication, faute de pouvoir leur assigner un sens authentique. Il était donc dans l'intérêt de la science de soumettre la numismatique africaine à de nouvelles investigations. Pour que cet examen pût donner un résultat satisfaisant, il était indispensable de rassembler un nombre considérable de médailles de cette origine et de dresser une nomenclature exacte de toutes celles qui ont été publiées pendant les deux derniers siècles. L'aridité d'un aussi long travail et les dépenses qu'il exigeait, même avant de pouvoir être commencé, avaient été, jusqu'à ce jour, un obstacle sérieux pour les personnes disposées à l'entreprendre et qui se trouvaient en position de le faire avec quelques chances de succès.

Dans le but d'encourager et de faciliter la publication d'un ouvrage aussi utile, S. M. le roi de Danemark voulut bien autoriser de nouvelles acquisitions, tant pour le cabinet royal des médailles, à Kopenhague, que pour son cabinet archéologique particulier; et le

Commandeur-Capitaine FALBE, qui remplit les fonctions de directeur de ce second cabinet, fut chargé de préparer un travail sur les médailles de l'Afrique.

Ce travail, pour être complet, ne devait pas se borner à la description de ces deux cabinets ou de quelques autres musées plus riches encore. Il devait embrasser, dans leur ensemble, ce que possèdent les principaux cabinets de l'Europe. Conformément aux ordres du Roi, Mr. FALBE commença par réunir aux médailles des cabinets publics et particuliers de Kopenhague (1), un nombre considérable d'empreintes de médailles africaines des cabinets de Londres, de La Haye, de Milan, de Paris et de Vienne, et à rassembler des notes sur la matière, ainsi que des extraits d'ouvrages antérieurs. — Ayant ainsi groupé les matériaux les plus importants, il réclama la collaboration de Mr. LINDBERG, Maître-ès-arts de l'Université de Kopenhague, qui consentit à reprendre, dans l'intérêt de l'ouvrage, ses travaux sur les inscriptions phœniciennes, qui avaient jeté déjà une grande lumière sur cette branche de la science.

Bien qu'il ne soit qu'ébauché, cet ouvrage contient la description d'environ mille médailles. Divisé par classes, il indique les nuances de chaque type, le module, le style, et le poids, toutes les fois qu'il a été possible de soumettre la médaille à cet examen. En marge de la description de chaque pièce déjà connue, on a cité les ouvrages qui en ont fait mention et le cabinet auquel elle appartient. On a aussi indiqué les légères erreurs des descriptions antérieures. Au moyen de types faits *ad hoc*, et par un nouveau procédé de gravure en taille-douce, les *fac-simile* des lettres puniques, ainsi que les médailles gravées, seront imprimés dans le texte, comme on le verra dans la suite. Une courte notice historique et géographique précède la classification des médailles de chaque ville, de chaque roi, et donne un aperçu sommaire de l'ouvrage. Enfin on a ajouté, à l'appui

(1) Les acquisitions faites récemment, jointes aux nombreuses médailles qu'ont rapportées, depuis un siècle, les consuls danois de la Berberie, ont enrichi les cabinets de Kopenhague, de manière à pouvoir rivaliser, sous le rapport des médailles africaines, avec les premiers cabinets de l'Europe.

des explications des légendes et des types, une analyse critique, ainsi que des éclaircissements paléographiques et linguistiques.

L'ouvrage paraîtra sous le titre de » *Catalogue raisonné des médailles antiques de la Cyrénaïque et de l'ancienne Afrique* »; et si les musées dont on n'a pas encore reçu des empreintes, veulent bien consentir à les communiquer, il pourra être livré à l'impression dans le courant de la présente année.

Le désir de rendre l'ouvrage aussi utile aux recherches paléographiques qu'intéressant aux amateurs de la numismatique impose aux auteurs le devoir de ne rien négliger, pour obtenir le plus grand nombre d'empreintes, surtout celles des médailles avec légendes puniques. Aussi prennent-ils la liberté de réclamer le concours bienveillant de MM. les directeurs de tous les cabinets publics et de MM. les propriétaires de collections particulières, et les prient-ils de vouloir bien faire parvenir au cabinet royal de Kopenhague des empreintes en soufre de leurs médailles d'Afrique. Dans le cas où quelques-uns de ces cabinets préféreraient envoyer les médailles mêmes, l'administration du cabinet royal de Kopenhague prend l'engagement de les renvoyer dans le délai prescrit par le propriétaire, et garantit le remboursement des frais, tant du confectionnement des empreintes que de leur transport et de celui des médailles.

Quel qu'ait été, au début, l'espoir qui a soutenu les auteurs dans l'accomplissement de leur œuvre, ils étaient loin de s'attendre à des résultats aussi satisfaisants. Mr. LINDBERG a été conduit à une suite de découvertes, devenues possibles, parce qu'il travaillait dans un terrain peu exploré. En les soumettant au monde savant, Mr. FALBE et Mr. LINDBERG espèrent appeler son intérêt sur l'ouvrage et l'engager à contribuer à son perfectionnement.

Si les auteurs sont assez heureux pour offrir un tableau exact des médailles africaines, ils se proposent de compléter cette première partie de leurs travaux par un examen semblable sur les médailles puniques de l'Espagne, de la Sicile et des îles adjacentes. Ils forment également le vœu que cet essai puisse déterminer les personnes mieux placées qu'eux à entreprendre des travaux analogues sur d'autres parties de la numismatique ancienne. Par la division du

travail, on parviendra à combler une lacune aussi regrettable de la science; car ni les efforts d'une seule personne, ni même la volonté d'un seul gouvernement ne peuvent y suffire. Le concours de tous est nécessaire. Ils ont commencé par la partie la plus délaissée, celle qui présentait les difficultés les plus grandes. La suite de leur tâche dépendra de l'accueil qu'on voudra bien faire à leur appel.

Pour donner au lecteur une idée des divisions et du but de l'ouvrage, les auteurs ont cru convenable de mettre sous ses yeux le texte d'un des chapitres, ainsi qu'un exposé succinct des résultats obtenus. Cet aperçu permettra de juger ce qu'ils valent, et ce qu'on peut attendre de l'ouvrage, lorsqu'il sera complété.

Les médailles de l'Afrique, avec des légendes puniques ou numides, ont jusqu'ici été attribuées,

1. à Sabratha, ou à Tabraca.
2. à Achulla.
3. à Carthage, ou à Panormus.
4. à Vacca, ou à Bocchus, ou à Leptis.
5. à Cissa, ou à Siga, ou à Cæsarea (Jol).
6. au roi Juba I.
7. au roi Juba II.
8. rangées parmi les incertaines de l'Espagne ou de l'Afrique.

Par l'étude de toutes ces médailles, on est parvenu à rectifier des erreurs plus ou moins importantes dans la lecture et dans l'interprétation des diverses légendes; et les recherches de Mr. LINDBERG l'ont en même temps conduit à connaître un nouveau nombre de villes de l'Afrique qui battaient monnaie.

Indépendamment des médailles grecques de la Cyrénaïque et des Lybiens, l'ouvrage contiendra les séries suivantes :

I. SYRTIQUE.

1. — *Leptis magna*. Classe I. Médaille autonome punique. Cl. II. Médailles impériales, avec légendes latines et grecques.
2. — *Oea* [*Ocea*]. Cl. I — IV. Médailles autonomes puniques.

Cl. V—XI. Médailles impériales : les unes avec légendes puniques, les autres avec légendes latines et puniques. Cl. XII. Médailles impériales latines.

L'article descriptif de ces médailles sera accompagné de renseignements sur une inscription punique, qui porte le nom de la ville d'Oca, et confirme l'interprétation des médailles.

3. — *Sabratha*. Cl. I—IV. Médailles autonomes puniques. Cl. V—VI. Médailles impériales, avec légendes latines et puniques.

II. BYZACÈNE.

4. — *Achulla*. Cl. I—II. Médailles impériales latines avec des lettres puniques en contre-marque.

5. — *Hadrumetum*. Cl. I—II. Médailles autonomes puniques. Cl. III—VIII. Médailles du roi Juba I, les unes avec lettres puniques, les autres sans légendes. Cl. IX. Médailles autonomes latines. Cl. X—XII. Médailles impériales latines.

6. — *Thapsum*. Cl. I. Médaille impériale, avec légende latine et punique. Cl. II. Médailles impériales latines.

III. ZEUGITANE.

7. — *Carthago*. Cl. I—XV. Médailles autonomes : les unes avec une ou deux lettres puniques, les autres sans légendes. Cl. XVI—XXIII. Médailles au type carthaginois, mais qui doivent être rangées avec les incertaines des villes de la Sicile. Cl. XXIV—XXV. Médailles coloniales latines. Cl. XXVI—XXVIII. Médailles impériales latines. Cl. XXIX—XXXII. Médailles du Pro-Prætor Clodius Macer. Cl. XXXIII—XXXVII. Médailles des rois vandales de l'Afrique.

8. — *Clypea?* (Carthage?) Cl. I. Médaille coloniale latine. Cl. II—IV. Médailles impériales latines.

9. — *Cothon*. Cl. I. Médaille autonome punique.

10. — *Hippo libera*. Cl. I—II. Médailles autonomes latines.

11. — *Utica*. Cl. I. Médailles autonomes puniques. Cl. II. Médailles impériales, avec légendes latines et puniques. Cl. III—IV. Médailles impériales latines.

12. — *Vacca*. Cl. I. Médailles coloniales latines.

IV. NUMIDIE.

15. — *Bulla regia*. Cl. I. Médaille autonome punique. Cl. II. Médailles sans légendes, rapportées ici à cause de leurs types. Cl. III — IV. Médailles impériales, avec légendes latines et puniques.

14. — *Cirta*. (Colonia Sittiana). Cl. I. Médailles avec légendes puniques.

15. — *Hippo regius*. Cl. I. Médailles autonomes puniques.

16. — *Lamasbua*. Cl. I — II. Médailles autonomes puniques.

17. — *Lambesa*. Cl. I — III. Médailles autonomes puniques. Cl. IV. Médailles du roi Bogud avec légende punique. Cl. V — XIII. Médailles impériales : les unes avec légendes puniques, les autres avec légendes latines et puniques.

18. — *Simithu*. Cl. I. Médaille du roi Micipsa, avec légende punique. Cl. II. Médaille du roi Hjempsal I, avec légende punique. Cl. III — V. Médailles des préfets de Simithu, avant le temps de Juba II, avec légendes puniques. Cl. VI. Médailles d'un préfet de Simithu, du temps de Juba II, avec légendes latine et punique.

19. — *Thereste*. Cl. I. Médaille autonome punique.

V. ROIS DE LA NUMIDIE.

20. — *Massinissa*. Cl. I. Médaille, avec légende punique.

21. — *Micipsa*. Cl. I. Médaille, avec légende punique, frappée à Simithu.

22. — *Hjempsal I*. Cl. I — II. Médailles, avec légendes puniques, frappées à Simithu.

23. — *Jugurtha*. Cl. I. Médailles, avec légendes puniques.

24. — *Hjempsal II*. Cl. I. Médailles, avec légendes puniques.

25. — *Juba I*. Cl. I — II. Médailles *bilingues*, latines-puniques. Cl. III — VI. Médailles, avec légendes puniques. Cl. VII — XIII. Médailles frappées à Adrumète.

26. — *Juba II*. Cl. I. Médaille, avec légende latine et punique, frappée à Simithu.

Les autres médailles de Juba II, frappées pour la plupart après qu'il eut transporté le siège de son gouvernement à Caesarea,

sont, par cette raison, classées parmi celles des rois de la Mauritanie.

VI. MAURITANIE.

27. — *Babba*. Cl. I — IV. Médailles impériales latines.

Cæsarea, voyez *Jol*.

28. — *Guiza*. Cl. I. Médaille autonome punique.

29. — *Jol*. Cl. I. Médailles autonomes puniques. *Cæsarea*. Cl. II. Médailles autonomes latines. Cl. III. Médailles de Juba II, avec légendes latines. Cl. IV. Médailles incertaines, rapportées ici à cause de leurs types : les unes sans légende, les autres avec des légendes latines.

30. — *Lixus*. Cl. I — V. Médailles autonomes, tant avec légendes puniques, que *bilingues*, græco-puniques et latino-puniques.

31. — *Sala*. Cl. I. Médailles autonomes puniques.

32. — *Tingis*. Cl. I — IV. Médailles autonomes puniques.

VII. ROIS DE LA MAURITANIE.

33. — *Bogud* (Bocchus senior). Cl. I. Médailles puniques, frappées à Lambesa.

34. — *Bocu* (Bocchus junior). Cl. I — II. Médailles latines.

35. — *Juba II*. Cl. I. Voyez les rois de la Numidie. Cl. II. Médailles latines, frappées à Cæsarea. Cl. III — IV. Médailles latines, avec millésime. Cl. V. Médailles latines sans millésime. Cl. VI. Médailles incertaines, sans légendes.

36. — *Juba II* et *Cléopâtre*. Cl. I — VI. Médailles, avec légendes latines et grecques.

37. — *Cléopâtre*. Cl. I — II. Médailles, avec légendes grecques, ou sans légendes.

38. — *Juba II* et *Ptolemée*. Cl. I. Médaille latine.

39. — *Ptolemée*. Cl. I. Médailles latines avec millésime. Cl. II. Médailles latines sans millésime. Cl. III. Médailles latines, aux revers d'Auguste et de Tibère.

40. — Médailles incertaines de l'Afrique.

Cette énumération suffit, pour aider à comparer les séries des médailles antérieurement connues avec celles qui appartiennent à la nouvelle découverte. Quant à la manière dont l'ouvrage a été élaboré, un article spécial sur les médailles de Lixus met le lecteur à même d'en juger.

AVIS

aux personnes qui, en envoyant des empreintes de leurs médailles au cabinet royal de Copenhague, seraient disposées à contribuer au perfectionnement de l'ouvrage précité sur les médailles de l'Afrique.

On désire que les empreintes soient coulées en soufre colorié de trois nuances, savoir : rouge pour les pièces en or, jaune pour celles en argent, et gris ou vert d'olive pour celles en bronze. A défaut de ces couleurs distinctives des empreintes, il serait nécessaire d'indiquer le métal par une étiquette qui, en tout cas, devrait accompagner l'empreinte et porter le numéro d'ordre du cabinet auquel chaque médaille appartient, ainsi que le chiffre de son poids, en grains. Il faudrait aussi indiquer, si le poids métrique dont on fera usage est allemand, anglais, français ou italien.

Les empreintes qu'on voudra bien envoyer pourront être adressées à l'administration du cabinet royal des médailles de Copenhague. Leur prix et les frais de transport seront payés, soit à la personne chargée de les remettre, soit au domicile du propriétaire, si celui-ci le préfère.

Les personnes qui, au lieu de faire prendre des empreintes d'une suite peu nombreuse de médailles, aimeraient mieux confier les originaux au cabinet royal, pendant le peu de temps nécessaire aux auteurs de l'ouvrage pour les examiner, seront remboursées des frais de transport de ces médailles, envoi et retour.

Les légations de S. M. danoise, ainsi que les consuls de Danemark prêteront officieusement leur assistance à ceux qui la réclameront, pour faciliter l'envoi des objets ou la rentrée des frais.

Les personnes qui enverront une centaine d'empreintes de bonnes médailles au cabinet royal de Kopenhague, recevront, à titre de don, un exemplaire de l'ouvrage, soit que ces empreintes soient tirées d'un seul cabinet ou de la réunion de plusieurs de la même localité. Ces empreintes doivent appartenir aux médailles puniques et numides classées par MIONNET et par SESTINI, à l'Afrique, à la Sicile et aux îles adjacentes, à quelques villes de l'Espagne Bétique, et aux incertaines de ces pays; ou bien aux médailles grecques et latines de la Cyrénaïque et de l'ancienne Afrique. Si, parmi ces empreintes, il s'en trouvait quelques-unes de médailles rares, mais d'une faible conservation, et dont les légendes peu distinctes seraient encore moins lisibles sur la copie que sur l'original, on est prié de joindre à l'empreinte la description du type et le *fac-simile* de la légende, comme on la conçoit.

On est prié d'envoyer les empreintes le plus tôt possible, afin que les médailles qu'elles représentent puissent être publiées dans l'ouvrage.

